



École Élémentaire d'Application du NORD
118 rue de la Préfecture
21000 Dijon
03 80 73 37 44
ec-el-nord-dijon-21@ac-dijon.fr

Procès verbal du conseil d'école 2023/2024 n°3
jeudi 20 juin 2024

Membres présents :

- directrice : Hélène Chatelet-Dupuy
- adjoints : Ingrid Piccioli, Anne-Hélène Turpain, Rosine Gabet, Christelle Banderier, Soumya Berrag, Renaud Chassua, Erwan Mochet, André Dufour
- représentante de la Mairie de Dijon : Nathalie Koenders, première adjointe au Maire
- DDEN : Alain Chaudron
- Philippe Charmandré, directeur ACM
- représentants de parents : monsieur Ollivier et mesdames Grenier, Pigetvieux, Fadel, Dacharry

Membres excusés :

- adjoints : Ludivine Goux, Christine André
- représentants de parents : Elise Bonin, Aurélie Carré, Aurélie Lefrançois, Clémentine Mouret, Antoine Liccioni, Emmanuel Gay

Ordre du jour :

- Bilan de l'année : projets menés à l'école / dans les classes
- Bilan des activités du périscolaire et présentation de la charte de continuité éducative
- Bilan de la coopérative scolaire
- Bilan des demandes de travaux, équipement des classes
- Situation pour la rentrée 2024 : répartition des effectifs et équipe de l'école
- Organisation des élections 2024, commission électorale – vote
- *question complémentaire posée par les représentants de parents : gestion des cas exceptionnels / traumatiques et communication*

Présentation de monsieur Chaudron, DDEN.

Bilan de l'année :

Projets de l'école :

- Semaine des maths (avec Edutwit) et échanges de problèmes mathématiques avec les GS de Devosge
- classe découverte Les Moussières CE1, CE2, CM1 : une réussite malgré le mauvais temps
- spectacle sur le thème des jeux olympiques en salle Devosge
- liaison CM2 / 6ème avec le collège Carnot : visite organisée , jeux d'orientation et séance arabe / allemand + intervention du Principal adjoint et de la CPE en classe et à destination des familles

A venir :

- liaison GS/CP avec les écoles Clémenceau et Devosge le lundi 24 juin
- fête d'école le vendredi 28 juin
- accueil des nouveaux parents le jeudi 4 juillet

Projets de classe, entre autres

- CP sortie Besançon
- CE1 rencontres USEP gymnastique et athlétisme – match amical de l'équipe de France de rugby-fauteuil, sortie LPO à la combe
- CE1/CE2 et CE2 projet de découverte de la musique électronique / création musicale La Frite
- CM2 projet écosystème « la nature dans la ville »

Activités et projets du périscolaire

Monsieur Charmandré, directeur ACM, nous rend compte de la fréquentation du périscolaire : 30 présents le matin, 155 le midi, 120 au TAP et 50 le soir en moyenne.

Parmi les différentes activités menées en cette fin d'année, on peut noter :

- formation « petit secouriste »
- projets intergénérationnels avec la maison de retraite
- ateliers cuisine
- rencontres interstructures (sciences, échecs, pokemon, basket JDA)
- projet palissades (écluse 62 d'Ouges)
- écologie : compost, nichoirs à oiseau, lutte contre le gaspillage

Présentation de la charte de continuité éducative

Cette charte rappelle les objectifs des temps scolaires et périscolaires, les missions de chacun des professionnels présents quotidiennement à l'école, en mettant en avant leur complémentarité. Elle met en exergue les pratiques qui favorisent la continuité des temps de l'enfant et contribuent ainsi à une relation de confiance avec eux, entre eux et avec leurs parents.

L'équipe enseignante remercie les animateurs pour leur participation à la fête de fin d'année (stands), ainsi que pour leur travail en excellente collaboration toute l'année.

Les parents remarquent cette fluidité des échanges périscolaire/école et manifestent leur satisfaction.

Bilan des demandes de travaux, équipement des classes

Certains travaux, attendus depuis longtemps, ont été effectués récemment : reprise des sols de la cour, reprise des cabanes de saule. Quelques travaux sont en attente, en particulier au niveau de la grille d'égout dans la petite cour.

Le frigo de la salle des maîtres, en panne depuis septembre, a été changé au mois de mai.

Par ailleurs, 2 classes ne sont pas équipées correctement de moyen de diffusion de l'image . Un vidéoprojecteur dont nous avons changé la lampe aux frais de la coopérative en septembre est de nouveau en panne. La ville nous a prêté en urgence un vidéoprojecteur de récupération mais il est posé sur une table, et branché sur 2 rallonges au milieu de la classe. La luminosité et l'image sont de mauvaise qualité et le son est inaudible. Nous attendons avec impatience d'être dotés en dalles numériques, en priorité sur ces 2 classes.

De plus, en tant qu'école d'application, nous allons accueillir les formations « dalle numérique » prochainement : il conviendrait d'en être dotés dans la salle de formation du rez-de-chaussée, ou a minima dans la salle 003 qui est contiguë.

La Mairie nous annonce une dotation pour l'année 2025. Nous espérons pouvoir en bénéficier plus tôt. Les 3 enseignantes des classes qui en sont équipées (dont 2 en partie financées sur les crédits école) en sont totalement satisfaites.

Bilan simplifié de coopérative scolaire

	<i>Entrées</i>	<i>Sorties</i>	<i>Bénéfices</i>
<i>Remboursements acomptes Ligue USEP</i>	105,00 €		
<i>Cotisations Ligue USEP</i>		831,20 €	
<i>Assurance APAC</i>		71,20 €	
<i>Régie d'avance</i>		750,00 €	
<i>Autres achats divers, abonnements</i>		141,80 €	
<i>Sorties diverses (cinéma, JMF, ...)</i>		300,00 €	
<i>Cotisations COOP familles</i>	1 912,00 €		
<i>Achats famille photos de rentrée</i>	697,00 €	74,52 €	622,48 €
<i>Achats famille photos de classe et portraits</i>	3 059,22 €	2 000,91 €	1 058,31 €
<i>Fête des lumières</i>	184,50 €	40,42 €	144,08 €
<i>Goûters école (Carnaval, spectacle, ...)</i>		98,41 €	
<i>Vente programmes spectacle</i>	426,52 €		426,52 €
<i>Tombolas</i>	2 314,00 €	203,13 €	2 110,87 €
<i>Participation familles classe verte Moussières (4 classes)</i>	7 700,10 €		
<i>Règlement école classe verte</i>		7 941,75 €	
<i>Keolis bus classe verte</i>		en attente de facture	
<i>Girardot bus classe verte</i>		1 810,00 €	
<i>Participation famille voyage Besançon</i>	873€		
<i>Voyage CP Citadelle Besançon bus</i>		710,00 €	
<i>Entrées Citadelle</i>		240,10 €	
<i>Participation famille voyage CMI/CM2 et CM2 Paris</i>	1 587,00 €		
<i>Billets de train - SNCF</i>		1 787,50 €	
<i>Tickets de métro</i>		98,00 €	
<i>Frais bancaires (chèque impayé) + part sociale</i>		31,20 €	

L'équipe des enseignants remercie une nouvelle fois les parents pour leur participation aux différentes actions proposées cette année, qui ont permis le financement solidaire du voyage scolaire et des sorties pour les familles qui en avaient besoin.

Nous remercions aussi la ville de Dijon pour leur subvention généreuse et pour les bourses accordées.

Prévision d'effectifs rentrée 2024

Nos effectifs sont en légère hausse. Nous attendons les résultats de la commission de dérogation afin de répartir les 180 à 189 élèves (9 demandes déposées).

20 à 24 CPA	26 CE2
20 à 24 CPB	24 à 25 CM1
24 CE1	21 CM1-CM2
20 CE1- CE2	25 CM2

Madame Berrag assurera les compléments de service de maitres formateurs de mesdames Banderier et Piccioli.

Nous sommes dans l'attente de nomination des collègues qui assureront les compléments de service de maitres formateurs de mesdames Banderier, Goux et Jacquemin, ainsi que de monsieur Chassua.

Monsieur Mochet change de poste à la rentrée et nous le remercions pour son investissement à l'école.

Organisation des élections 2024, commission électorale

Nous n'avons pas encore connaissance des modalités des futures élections (possibilité de vote électronique ?).

Nous fixons la commission électorale à la semaine de la rentrée. Mesdames Dacharry et Pigetvieux seront membres de la commission.

Question complémentaire

Les parents demandent s'il aurait été opportun de communiquer largement aux enfants et aux familles lors de deux événements graves survenus ces deux dernières années à l'école (décès d'un parent d'élève / exclusion d'un élève).

Les deux situations ont été traitées différemment.

Dans le premier cas, nous avons respecté le choix personnel de la famille et de l'enfant concernés.

Dans le second cas, la procédure d'exclusion est très encadrée, procédurale, (accord de IEN et décision du DASEN). La communication est de fait très encadrée aussi et restreinte aux parties concernées lorsque la situation ne concerne pas directement l'ensemble de l'école. Nous ne souhaitons pas installer un climat d'inquiétude à l'école. En cas de question, les enseignants et la directrice ont rassuré les enfants et les familles.

La secrétaire de séance et présidente du conseil,
Hélène Chatelet-Dupuy